



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2019 A 18H**

Présents :

M. Alain BRÉZAUDY, Maire – Mme Martine DESSEX, 1^{ère} Adjointe – M. Hervé BROUSSE, 2^{ème} Adjoint – Mme Michelle RATTIER, 3^{ème} Adjointe – M. Christian LEVEQUE, 4^{ème} Adjoint – Mme Martine MAYOUSSE, 5^{ème} Adjointe - Mme Florence BOISSET – M. André BOURDEAUX – Mme Andrée DELAGE – M. Christian DUFOUR – M. Christian JULIEN – M. Frédéric LAVIGNE – M. Jean-Louis QUICHAUD – Mme Marie-Claire BODIT – Mme Josiane CHABROL – M. Jean-François RAFFIER – M. Pierre SUDRIE

Absents excusés représentés :

Mme Claire BENARD – représentée par Martine DESSEX
Mme Lucie DEROM – représentée par Martine MAYOUSSE

Secrétaire de séance :

M. Jean-Louis QUICHAUD

M. Alain BRÉZAUDY, Maire, ouvre la séance à 18h et constate que le quorum est atteint.

M. le Maire :

- demande l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 Septembre 2019.

Vote : unanimité POUR

- présente l'ordre du jour du Conseil Municipal.
- fait part des décisions qu'il a du prendre depuis le dernier Conseil Municipal.

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne-Briance-Gorre : demande d'adhésion et modification des statuts

Modification des statuts du syndicat Vienne-Briance-Gorre à la suite de l'adhésion du SIAEP MLCMP regroupant les communes de Marval, La Chapelle Montbrandeix et Pensol.

Vote : unanimité POUR

Syndicat Energie Haute-Vienne : Transfert de compétences « infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) »

Possibilité de transférer la compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SEHV. Ce dernier s'occuperait de l'installation d'une borne à recharge rapide sur la Commune. La création, la gestion et l'entretien du matériel serait à la charge du SEHV.
Le Maire présente la convention relative au projet.

Vote : unanimité POUR

Salle Multisports : Mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi dans la procédure d'appel d'offres

Le marché de travaux étant supérieur à 300 000 € HT, la procédure d'appel d'offres implique la nécessité d'insérer une clause sociale obligeant, dans le lot « gros œuvre », l'emploi de personnes en situation d'insertion professionnelle pour une durée de 105 heures.
Cette clause est indispensable afin de percevoir les subventions du Département.

Vote : unanimité POUR

Urbanisme

- **Chez Desproges : demande d'acquisition partie voie publique entre les parcelles section E 707-708-710-711-706**

Présentation du projet établi par le cabinet VINCENT, géomètre.
Madame RAYMOND et Monsieur REBEIX étant propriétaires des parcelles jouxtant un chemin rural communal, ils demandent son acquisition.
Le Maire demande l'avis du Conseil afin, s'il est favorable, de lancer la procédure d'enquête publique.

Vote : unanimité POUR

- **Le Puy de Lageyrat : projet d'acquisition partielle d'une parcelle section E 258**

Afin d'élargir une voie publique passant au « Puy de Lageyrat », M. et Mme DESVILLES ont accepté de céder une partie de leur terrain à la Commune (cf Conseil Municipal de juin 2019).
Pour continuer l'élargissement, M. et Mme MAYNARD proposent de céder également une partie de leur terrain.

Vote : unanimité POUR

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

- **Inscription des itinéraires « Chemin des trois fontaines » et « Circuit du Moulichou » :**

La Commune de Champagnac-la-Rivière a demandé l'inscription au PDIPR du « Chemin des trois fontaines ». Ce dernier passe sur la Commune de Châlus, et nécessite un accord.

La Commune de Châlus souhaite demander l'inscription au PDIPR du « Circuit du Moulichou » dont l'itinéraire est présenté par M. JULIEN, conseiller municipal. Il précise que pour améliorer ce circuit, un déplacement d'assiette serait possible au niveau des terrains de M. JOUHETTE, au « Moulin du Lac ».

Vote : unanimité POUR

- **« Moulin du Lac » : acquisition/cession pour « Circuit du Moulichou » :**

Présentation du projet établi par le cabinet VINCENT, géomètre.
Afin d'améliorer l'itinéraire de randonnée du « circuit du Moulichou », M. JOUHETTE, agriculteur, propose à la Commune de déplacer une partie du chemin qui passe au milieu de ses parcelles : ainsi la Commune lui céderait la

partie du chemin passant au milieu de ses parcelles actuellement exploitées et ferait l'acquisition d'une partie de sa parcelle, en bordure de sa propriété, afin de déplacer l'assiette du chemin (opérations concomitantes).

Vote : unanimité POUR

Personnel Communal

- RIFSEEP – ajout de la catégorie B :

Suite à la création d'un poste de Rédacteur au 1^{er} janvier 2020, il convient de modifier la délibération d'Avril 2018 mettant en place le RIFSEEP (indemnités des agents) qui ne mentionnait pas les agents de catégorie B.

Vote : unanimité POUR

- Réorganisation des services – régularisation du temps de travail à 35h :

Lors de la mise en place des 35h en 2002, il avait été décidé de faire plus de 35h afin de garder 4 jours de RTT. Or, depuis 2009, le personnel communal travaille sur une base de 35h effectives hebdomadaires mais les 4 jours de RTT n'ont pas été supprimés. Les 1607h annuelles obligatoires ne sont donc pas effectuées.

Afin de régulariser la situation, il a été proposé aux agents de modifier leurs horaires de travail pour garder les 31 jours de congés acquis.

Vote : 1 Abstention – 1 Contre – 17 Pour

Budget Principal

- Tarifs communaux 2020 :

Quelques augmentations :

Droit de place : Location FRERY pour 0.36 €/m²

Location rue des Ecoliers à 68 €/mois.

Assainissement 1.64 €/m³.

Restaurant de l'école primaire à 3.46 € le repas (tarif Départemental)

Le reste des tarifs est inchangé.

Vote : unanimité POUR

Proposition de mettre en location les 2 chapiteaux de la Commune (avec 2 agents à disposition pour le transport et le montage/démontage du matériel) avec un tarif fixe de 100 € le weekend pour les particuliers et les entreprises de Châlus, et un tarif variable pour les extérieurs en fonction du temps de trajet et des frais kilométriques.

Vote : 1 Abstention – 18 Pour

- Décision Modificative n°3 :

Diverses écritures modificatives en investissement et fonctionnement.

Vote : unanimité POUR

Informations diverses

- Projet de vidéoprotection
- Projet de numérotation des rues
- Travaux du columbarium de Lageyrat
- Chiffres Téléthon 2019

Comptes rendus des Commissions

M. le Maire déclare la clôture de la séance à 21h40.

Le secrétaire de séance,

Jean-Louis QUICHAUD

Le Maire,

Alain BRÉZAUDY